

**FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS  
DU QUÉBEC (FNEEQ – CSN)**

**MOT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**CONSEIL FÉDÉRAL  
30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2001**

**QUÉBEC**



Délégué-es,

Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du conseil fédéral. Je salue plus particulièrement les nouvelles et les nouveaux délégué-es, lesquels j'invite d'ailleurs à être actifs dans les débats. Votre contribution est nécessaire pour que l'on puisse continuer à enrichir notre réflexion et peaufiner nos analyses.

Ce conseil fédéral survient après une année d'activité du mandat 2000-2003. Avant d'aborder les principaux objets dont nous traiterons à ce conseil, je voudrais d'abord vous présenter un survol de l'immense travail accompli par les trois regroupements de la fédération, lesquels contribuent grandement à l'avancement de nos orientations, à l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos membres et à la défense d'une éducation de qualité.

Pour ce qui est des syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep, d'importantes batailles sont actuellement menées. D'abord les syndicats ont décidé de boycotter le processus d'évaluation institutionnelle. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, dans son guide de juin 2000, sur cette question, dit poursuivre par cette opération trois objectifs dont celui d'utiliser l'évaluation institutionnelle pour justifier sa décision de recommander qu'un collège soit autorisé à décerner le diplôme. Ceci heurte de plein fouet notre conception du réseau collégial, c'est d'ailleurs ce qui a motivé la décision d'entreprendre de tels boycotts, poursuivant ainsi notre lutte contre le morcellement du réseau collégial. Ce boycott est à peine initié que déjà les directions de cégep et leur fédération patronale s'en inquiètent grandement. À la rentrée, nous débattons avec les syndicats de l'intensification des actions pour que ce projet d'habilitation, auquel nous nous opposons sans relâche depuis la mise en œuvre de la réforme en 1993, soit définitivement retiré.

D'autre part, en ce qui a trait au financement, la situation des cégeps est très inquiétante. D'abord, il faut rappeler que dans le plan de réinvestissement du gouvernement du Québec, dans le système d'éducation, les cégeps en sont les parents pauvres. En effet, à terme, ils ne recevront que 60 millions d'argent neuf alors que les compressions budgétaires cumulées de 1994 à 1999 sont de 250 millions \$, soit 25 % du budget total des cégeps. De plus, la baisse d'effectifs étudiants due à la baisse démographique est alarmante et extrêmement dommageable pour les cégeps, plus particulièrement pour ceux des régions. Des programmes ont été fermés ou suspendus, d'autres sont actuellement menacés. Une coalition de syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep de régions, toutes allégeances syndicales confondues a vu le jour et est extrêmement active. La FNEEQ intensifiera son travail sur cette question dès la rentrée de l'automne pour colliger des données, de sorte à ce que notre discours y soit encore plus percutant.

Les décideurs politiques doivent être conséquents et nous dire si oui ou non ils tiennent au développement économique, social et culturel des régions du Québec comme ils le prétendent. Si tel est le cas, ils doivent financer correctement les cégeps qui, avec les universités, représentent des institutions clés pour assurer ce développement.

Les décideurs politiques devront aussi nous dire si oui ou non ils tiennent à l'accessibilité à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire québécois. Si tel est le cas, ils doivent veiller à ce que les cégeps aient les ressources nécessaires pour offrir une gamme de programmes suffisamment variée pour que ne soit pas amplifié le problème de l'exode des jeunes.

Les deux questions dont je viens de parler nous donnent une idée du travail qui attend ce regroupement dans la prochaine négociation, la convention collective vient à échéance à la fin juin 2002. À cet égard, le regroupement est déjà à pied d'œuvre, il vient de compléter une opération bilan, il a notamment réaffirmé

l'importance des alliances tant sectorielles qu'intercentrales. À sa dernière réunion, il a élu son comité de négociation et de mobilisation, lequel sera en fonction au retour des vacances d'été.

Enfin, pour les cégeps et le secteur public dans son ensemble, le mois d'octobre prochain constitue la période de changement d'allégeance. Cette période est toujours d'une grande importance, elle risque de l'être encore plus cette fois-ci. Les démarches d'exploration que mène la FIIQ auprès de la FTQ et de la CSN sont capitales.

Du côté des enseignantes et des enseignants de cégep, faisant suite aux orientations dégagées lors du congrès fédéral de juin 2000, le bureau fédéral a adopté une déclaration devant permettre d'engager une discussion avec la FAC sur le syndicalisme enseignant du collégial. Dans cette déclaration, on y traite de notre vision du réseau collégial, de la nécessaire unité et de l'importance d'être affilié à une centrale syndicale comme la CSN pour faire progresser notre projet de société.

Pour ce qui est du regroupement des syndicats d'enseignantes et d'enseignants des établissements d'enseignement privé, il y a d'abord bien sûr la négociation qui occupe bon nombre de syndicats. Encore une fois, nous faisons face à des attaques patronales ; hausse de tâche et baisse de salaire, comme il est maintenant devenu coutume dans ce secteur d'activités. Au Collège Lasalle, l'employeur refuse de verser aux enseignantes et aux enseignants les sommes qui lui ont été octroyées par le MEQ aux fins des réajustements dus au règlement concernant la relativité salariale enseignante. D'autres établissements sont menacés de fermeture, c'est le cas du Collège Rachel où il est arrivé aux enseignantes et aux enseignants de ne même pas recevoir leur paie, c'est aussi le cas pour la section collégiale du Collège de Lévis, si le plan de relance pour 2001-2002 n'a pas les résultats escomptés.

D'autre part, les syndicats de ce regroupement ont été très actifs sur le dossier de l'équité salariale. Ceux-ci sont parmi les syndicats

les plus avancés du secteur privé de la CSN. Ils ont orchestré des offensives pour réclamer, conformément à la loi, des comités sur l'équité salariale. Dans certains cas, ils ont même réussi à imposer aux employeurs l'utilisation des outils préparés par la CSN, plutôt que celui préparé par les fédérations patronales, qui est en fait la copie conforme de celui utilisé par le Conseil du trésor dans le secteur public, lequel la CSN considère non exempt de biais sexistes.

Finalement, pour ce qui est du regroupement privé, une analyse de l'impact de la réforme sur les conventions collectives a été effectuée. Les syndicats posséderont donc le matériel leur permettant de formuler des demandes de sorte à protéger les acquis des membres obtenus lors de négociations antérieures.

En ce qui a trait au regroupement des universités, depuis la dernière réunion du conseil fédéral, trois règlements de conventions collectives sont survenus, soit à l'École de technologie supérieure, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université du Québec à Rimouski. Ils ont réussi à tirer leur épingle du jeu malgré le fait qu'ils aient eu à composer avec une entente de principe intervenue à l'Université du Québec à Trois-Rivières (le syndicat est affilié au SCFP – FTQ) pendant les vacances des Fêtes, suite à la plus longue grève de l'histoire des chargé-es de cours universitaires. Cette entente avait été jugée insatisfaisante pour les membres de nos syndicats, même si toutes et tous reconnaissent que cette lutte a ouvert quelques brèches.

Par ces règlements, nous avons obtenu un rattrapage salarial important comparativement à d'autres groupes de salarié-es, quoique pas à la hauteur de ce que nous avons initialement souhaité. Il reste que ça constitue un pas dans la bonne direction et ce n'est que partie remise dans un avenir très proche. Des percées substantielles sur le normatif ont aussi été réalisées, notamment sur l'intégration des chargé-es de cours à la vie universitaire.

D'autres syndicats de ce regroupement sont actuellement en négociation selon un mode traditionnel ou autre, la FNEEQ continuera

de déployer les énergies nécessaires pour que ceux-ci aient autant de succès que ceux qui ont déjà réglé. Autre fait intéressant, les échéances des conventions collectives seront considérablement rapprochées, ce qui facilitera la coordination des prochaines négociations.

À cet égard, le regroupement université s'est déjà donné un plan de travail en vue de la rédaction d'un bilan des négociations des syndicats et de la coordination de celles-ci afin de dégager des perspectives pour un prochain rendez-vous qui viendra assez rapidement.

Par ailleurs, un nouveau syndicat universitaire, soit celui des tutrices et des tuteurs de la Téléuniversité du Québec, a tout récemment joint les rangs de la FNEEQ (CSN). Les quelque 120 membres de ce syndicat ont décidé, par voie référendaire, de quitter les rangs du SCFP-FTQ pour se joindre à nous. Notre expertise dans les universités et plus globalement dans l'éducation n'est pas étrangère à ce choix ainsi que la qualité des services offerts par la fédération. Je leur souhaite la bienvenue à la FNEEQ et à la CSN.

Au dernier congrès fédéral, nous nous donnions comme mission de mobiliser nos membres en marge du Sommet de Québec. Nous souhaitons ainsi contribuer à développer des alternatives syndicales et populaires face aux projets néolibéraux de libéralisation des marchés. Notre travail là-dessus fut incessant. Au conseil fédéral de décembre 2000, nous consacrons une partie de celui-ci à la compréhension des enjeux de la zone de libre-échange des Amériques.

Les 5 et 6 avril dernier, la FNEEQ tenait le colloque *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation*, l'objectif étant de se pencher sur les effets de la mondialisation sur l'éducation. De l'avis de toutes et tous, ce colloque fut une grande réussite. La participation de nos membres a été exceptionnelle, des personnes en provenance des conseils centraux, des autres fédérations, des comités confédéraux et des membres de l'exécutif de la CSN ont participé en

grand nombre à cette activité. Les conférencières et les conférenciers ont fait ressortir les enjeux pour l'éducation et pour notre travail d'enseignante et d'enseignant. Nous n'avons certes pas réponse à toutes les questions, mais la réflexion a sûrement progressé.

Pour ce qui est du Sommet des peuples des Amériques, tenu ici même à Québec en marge du Sommet des chefs d'État, la FNEEQ s'est impliquée dans l'organisation du Forum sur l'éducation, elle a été présente à d'autres forums dont celui sur le travail. En ce qui a trait à la marche des peuples des Amériques, le samedi 21 avril, nous estimons que beaucoup de membres de la fédération ont participé à cette extraordinaire activité de mobilisation. Nous sommes très fiers de l'ampleur de la mobilisation des membres de la FNEEQ de plus en plus impliqués dans les démarches critiques contre la mondialisation néolibérale.

Ceci étant dit, le travail est loin d'être fini, nos objectifs loin d'être atteints. À cette réunion du conseil fédéral, nous nous pencherons sur différentes déclarations présentées lors de ces activités, soit celle de notre colloque ainsi que celles adoptées au forum éducation et la plénière de clôture du sommet des peuples. L'objectif étant d'en approfondir la compréhension pour continuer à sensibiliser nos membres autour de ces enjeux. Les discussions entourant la marchandisation des services publics se poursuivent au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Les pourparlers entourant la mise en place de la Zone de libre-échange des Amériques continuent, et ce, malgré des mouvements croissants de contestations au sein des populations nationales.

Au dernier congrès, l'exécutif a été mandaté pour entreprendre les démarches nécessaires pour s'affilier à l'Internationale de l'éducation. L'IE, avec ses 24 millions de membres, est en fait le plus important secrétariat professionnel international de la Confédération internationale des syndicats libres à laquelle la CSN est elle-même affiliée. Ces démarches ont été faites et elles ont été fructueuses ; le comité exécutif de l'IE recommandera à son



congrès d'y prononcer l'affiliation de la FNEEQ. Ce congrès se tiendra du 25 au 29 juillet prochain, à Katmandou au Népal et la FNEEQ y participera. Celui-ci porte justement sur le droit à l'éducation dans le contexte de mondialisation des marchés.

Nous aborderons également au cours de la présente réunion les impacts technologiques de l'information et des communications sur l'éducation et sur notre travail d'enseignantes et d'enseignants, notre autonomie professionnelle, les perspectives mais aussi les limites de ces outils. Bien que nous ayons adopté des orientations générales sur cette question au dernier congrès, notre connaissance concrète de ce phénomène est à parfaire. Nous allons souhaiter mieux connaître la situation dans chacun de nos établissements à l'égard de l'utilisation de ces technologies.

Cela n'est pas sans lien non plus avec la marchandisation de l'éducation. Riccardo Pettrella identifie comme l'un des cinq pièges auxquels l'éducation est confrontée l'utilisation de ces technologies. Maurice Tardif a aussi abordé cet aspect lors de son allocution à notre colloque. En fait, avec ce conseil, nous ouvrons un chantier de travail continu sur ce dossier.

Après plus de trois ans d'attente, de démarches, de pressions de la part de la CSN, de l'Institut canadien des adultes et d'autres partenaires, le gouvernement du Québec a enfin déposé un projet de politique de formation continue. Après deux consultations sur la base de documents qui ne constituaient en rien un projet de politique, nous avons enfin un tel document.

La CSN a fait pression pour qu'il y ait une réelle consultation publique, compte tenu de l'importance de cette politique pour le monde de l'éducation, le monde du travail et la société québécoise dans son ensemble. Nous avons donc jusqu'au 7 septembre pour produire nos mémoires, ensuite suivra une consultation selon des mécanismes encore méconnus. Souhaitons que celle-ci soit réelle et que toutes les organisations qui voudront émettre un point de vue puissent le faire.

Nous venons à peine de recevoir le projet de politique, nous ne pourrions donc pas dans le cadre de la présente réunion en faire une analyse approfondie. Il s'agira donc d'en faire un premier survol.

Dans un tout autre ordre d'idées, nous discuterons de santé-sécurité. La CSN et les autres centrales syndicales québécoises mènent présentement bataille pour la mise en application des groupes prioritaires qui, dans la plupart des secteurs n'ont jamais vu le jour, malgré ce qu'en dit la loi. En lien avec cela, les fédérations CSN oeuvrant dans le secteur public ont décidé d'une campagne sur les problèmes de santé-sécurité, notamment en ce qui a trait à la santé mentale. Cette campagne qui démarrera ces jours-ci devrait normalement cheminer en lien avec l'élaboration des demandes pour la prochaine ronde de négociation.

Par ailleurs, nous aurons l'occasion de démontrer la nécessaire solidarité dont nous sommes capables de faire preuve. Nous aurons bien sûr à appuyer concrètement des syndicats en conflit, ainsi que des organisations avec qui nous avons développé des collaborations. Nous aurons, comme il est maintenant devenu coutume, à apporter notre soutien à la campagne de LEUCAN par l'achat de chandails pour financer un camp d'été qui changera de nom cette année pour s'appeler le camp Vol d'été LEUCAN-CSN. Enfin, nous vous informerons du plan d'action concernant la syndicalisation des restaurants McDonald et des agissements antisyndicaux dignes du XIX<sup>e</sup> siècle du franchisé marchand de la rue Peel, à Montréal. La CSN vous sollicitera comme enseignantes et enseignants et nous trouvons primordial de pouvoir contribuer à la réussite du plan d'action qui s'intensifiera certainement l'automne prochain.

Pour terminer, vous le savez toutes et tous, la deuxième vice-présidente de la fédération, Denise Trudeau, a décidé de quitter le poste qu'elle occupe à l'exécutif depuis maintenant six ans, à la fin de la présente réunion du conseil. Six ans pendant lesquels j'ai travaillé avec elle à l'exécutif, six ans pendant lesquels j'ai pu apprécier son travail.

Denise a pendant toutes ces années rempli de nombreuses tâches. Elle fut à un moment ou à un autre, responsable politique de la formation, de l'information, du comité précarité, du comité santé et sécurité, du comité action internationale et du comité femmes. Sur ces deux dernières questions, elle aura plus particulièrement laissé sa marque.

Elle fut pendant tout ce temps responsable politique du regroupement privé, regroupement auquel elle aura insufflé un important dynamisme.

Au nom de l'exécutif, je tiens à la remercier pour le travail accompli à la fédération et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses éventuels projets.

**Délégué-es, bonnes délibérations !**